

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France

Service du développement durable des territoires et des entreprises

Pôle évaluation environnementale et aménagement des territoires

Dossier n° EE-1393-18

Paris, le



Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet de construction d'un bâtiment logistique à Moissy-Cramayel (77)

dans le cadre de la procédure de permis de construire

L'autorité environnementale a été saisie le 23 mai 2018 pour avis sur le dossier, présenté par Prologis, pour le projet de construction d'un bâtiment logistique à Moissy-Cramayel (77), dans le cadre de la procédure de permis de construire.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France.

Adjoint du directeur

Pasca MERITIER

